



## Déclaration des transactions sur actions propres (Article 241-4 du Règlement Général de l'AMF)

Avec

- . un actionnariat familial stable depuis la création de l'entreprise en 1967,
- . une marque forte,
- . des produits leaders,
- . mille cent personnes,
- . sept sites de production,

Tipiak a su développer une offre originale et qualitative sur ses deux secteurs :

secteur « froid » :

- . produits traiteurs pâtisseries
- . plats cuisinés surgelés

secteur « sec » :

- . épicerie
- . panification.

Dénomination sociale de l'émetteur : TIPIAK SA  
Déclaration des transactions sur actions propres réalisées  
du 21/06/2012 au 27/06/2012

		Nombre de titres (1)	Prix moyen Pondéré (2)	Montant
Séance du 21/06/12	Achats (3)	3000	35,50 Euros	106 500 Euros
	Ventes (3)	/	/	/
Total		3000	35,50 Euros	106 500 Euros

(1) Y compris les titres acquis par l'intermédiaire d'instruments dérivés.

(2) Il s'agit du prix moyen pondéré brut.

(3) Il s'agit des opérations réalisées par l'émetteur directement ou par un prestataire de services d'investissement intervenant de manière indépendante pour le compte de l'émetteur. Les opérations réalisées dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la décision du 1<sup>er</sup> octobre 2008 concernant l'acceptation des contrats de liquidité en tant que pratique de marché admise par l'AMF ne sont pas prises en compte.

NYSE Euronext Paris -  
Compartiment C  
ISIN FR0000066482  
Reuters TIPK.PA  
Bloomberg TPK FP

Contact Tipiak :  
[emmanuelle.pavard@tipiak.fr](mailto:emmanuelle.pavard@tipiak.fr)

[www.tipiak.fr](http://www.tipiak.fr)

*Tipiak, tout est dans la recette*